



Session du samedi 4 décembre 2021

## Avis du Conseil culturel de Bretagne sur les « *Orientations Budgétaires 2022* » de la Région Bretagne

---

Le Conseil culturel de Bretagne partage l'analyse réalisée par le Conseil régional sur la conjoncture actuelle, et présentée dans les orientations budgétaires.

Il souhaite toutefois attirer l'attention sur les inévitables impacts qu'auront la crise sanitaire, les tensions sur le climat et l'instabilité géopolitique, sur la création et les échanges culturels, en Bretagne comme ailleurs.

### 1. Sur la conjoncture politique actuelle

Les tensions géopolitiques liées au Brexit impactent frontalement la stratégie d'ouverture du Conseil régional **vers les autres pays celtiques**. Malgré cela, il est primordial que le développement des relations économiques, mais aussi culturelles et linguistiques restent une priorité de la politique régionale, en y associant les ressources nécessaires.

Au niveau national, le contexte institutionnel est une nouvelle fois peu favorable au **développement des initiatives régionales**. L'espoir d'expérimentations et de différenciation touchant les langues, que le Conseil culturel de Bretagne avait appelées de ses vœux semble donc enterré de façon unilatérale. Le Conseil culturel, malgré des initiatives innovantes en matière de politique culturelle en région (convention de partenariat avec des EPCI, Départements et la DRAC Bretagne), s'élève contre la non prise en compte des réalités locales, entraînant un nivellement des pratiques culturelles préjudiciable à la diversité des expressions qui font la richesse de la Bretagne.

### 2. Sur les grandes orientations du mandat

Sur les trois grandes orientations du projet de mandat, le « *Bien vivre partout en Bretagne* » devrait être complété par un « ***Bien vivre ensemble partout en Bretagne*** ». Le Conseil culturel s'associe aux préoccupations de cohésion sociale. La forte identité de la Bretagne doit être le ciment d'une appartenance partagée en respectant la diversité légitime des aspirations culturelles et sportives, ainsi que la diversité linguistique.

Le deuxième volet sur l'emploi est tout à fait pertinent et devrait prendre en compte **les emplois liés à la culture**. Il est crucial d'accompagner les acteurs culturels dans la sortie de la crise sanitaire. Le Conseil culturel accueille très positivement la volonté de la Région Bretagne « *d'accompagner les acteurs dans les domaines du tourisme, de la culture et des sports dans une période de sortie de crise* ». Nous soulignons l'importance du dispositif actuel d'aide à l'embauche artistique pour les organisateurs occasionnels (aide par le biais du GIP Café Culture jusqu'au 31 décembre 2021) et souhaitons vivement sa reconduction.

Le Conseil culturel soutient également la volonté de « **Plus de Bretagne** », pour une politique forte de différenciation régionale, avec pour objectif partagé la réunification de la Bretagne, qui sera indispensable pour s'adapter aux enjeux de demain, et essentielle pour permettre à la Bretagne d'exister dans le concert des grandes régions européennes.

### 3. Sur les objectifs prioritaires en matière de culture

L'annonce, dans les orientations budgétaires de la Région pour 2022 d'un « **renforcement de l'effort pour les langues de Bretagne** », est un signe positif répondant aux attentes maintes fois exprimées par le Conseil culturel qui, l'an dernier, demandait même un plan d'urgence pour le breton et le gallo. Il souhaite vivement que cet effort soit substantiel, à la hauteur des enjeux développés sur toute la durée du mandat. Il souhaite échanger au plus vite avec les élus du Conseil régional sur les priorités à mettre en œuvre afin de relancer sa politique linguistique.

Intégré au plan breton pour la mobilisation de la jeunesse, un soutien massif aux acteurs existants et aux nouvelles initiatives en matière d'**Éducation Artistique et Culturelle** doit permettre sa mise en œuvre sur l'ensemble de la Bretagne, avec un accompagnement financier accru de l'Etat. Le Conseil culturel, qui a récemment consacré une session à cette thématique, ne peut qu'approuver ce projet.

La mise en œuvre des **droits culturels** doit s'imposer comme une priorité transversale des politiques régionales (patrimoine, sport, culture, tourisme...). Le Conseil culturel approuve leur territorialisation afin de dynamiser la participation des citoyens. Nous saluons le travail engagé auprès de deux EPCI afin « *d'appliquer la mise en œuvre concrète des droits culturels* » et souhaitons être associés à cette expérimentation en tant qu'observateur et force de proposition. Nous espérons que ce processus sera généralisé dès 2023 à l'ensemble des EPCI bretons.

#### **VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE**

Adopté à l'unanimité

Nombre de votants : 63

Voix pour : 63

Voix contre : 0

Abstentions : 0